



Namur, le 10 novembre 2011.

Chère Amie, Cher Ami,

Les membres du Conseil d'Administration ont le plaisir de vous inviter à l'**Assemblée Générale** qui se déroulera **le dimanche 27 novembre 2011 de 9h à 15h30** dans les locaux de « **Mundo Namur, Maison des Associations** » (Rue Nanon, 98 - 5000 Namur).

***Salle « Okavango »** : au rez de chaussée, à votre droite en entrant dans le bâtiment. En cas d'arrivée tardive, les portes étant verrouillées automatiquement, il est possible de contacter la salle via le parlophone en formant B5832.*

Merci de bien vouloir confirmer votre présence par téléphone 081/ 39 06 39 ou par mail : marc@amisdelaterre.be

L'ordre du jour proposé pour l'Assemblée Générale est le suivant :

- 09h00 : Accueil et café
- 09h30 : Mot de bienvenue et mode de fonctionnement de la rencontre
- 09h35 : Situation des membres effectifs et accueil des nouveaux.
- 09h45 : Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 10/04/2011.
- 10h00 : Situation du personnel, nouvelle organisation des permanents, engagement d'un coordinateur du personnel, perspectives d'avenir.
- 10h45 : Présentation des nouveaux groupes locaux, approbation provisoire ou définitive
- 11h10 : Compte-rendu de la rencontre interrégionale des 5 et 6 novembre 2011.
- 11h25 : Présentation des amendements aux procédures comptables (Fédéral & Régionales).
- 11h40 : Comité de rédaction – appel à candidature et choix du thème des revues 2012.
- 12h05 : Projet de fête des AT le 01 juillet 2012.
- 12h30 : Repas (les boissons sont offertes par l'association – emporter votre pique-nique)
- 13h45 : Après-midi axée sur les propositions émises lors du CraC Visibilité du 16 octobre
 - o Compte-rendu de la réunion (5') Message porté par l'association ; redéfinir, préciser, synthétiser ... (20') Logo : propositions pour un logo modernisé (20')
 - o Communication interne – améliorations, site Internet (modifications apportées, projets, fréquentation) (20')

- 15h00 : Points divers – demandes des participants
- 15h15 : Verre de l'amitié
- 15h30 : Clôture

Nous vous rappelons que **seuls les membres en ordre de cotisation peuvent participer à l'Assemblée générale et que le droit de vote décisionnel est réservé aux membres effectifs**. Comme les années précédentes, tout vote est précédé d'un vote consultatif de l'ensemble des membres présents.

Il est extrêmement important d'étoffer ce groupe des membres effectifs. Tout membre en ordre de cotisation 2011 et ayant participé à deux AG au cours des trois dernières années, et moyennant signature de la Charte des Amis de la Terre (donc membres adhérent) peut poser sa candidature par courrier adressé au bureau fédéral qui transmettra au Conseil d'Administration.

Les personnes identifiées comme réunissant les deux premières conditions et n'ayant pas encore fait leur demande seront contactées par le secrétariat et invitées à effectuer cette démarche.

Votre présence à notre assemblée générale est vivement souhaitée.

En cas d'absence, nous insistons pour que vous nous fassiez parvenir une procuration qui pourra être remise à un autre membre effectif ou, mieux encore, que vous la remettiez vous-même à un membre effectif (une seule procuration par membre effectif). La liste de ces membres peut vous être fournie sur simple demande et un formulaire de procuration est joint à la présente invitation.

Dans l'attente de vous retrouver, recevez chers ami(e)s nos salutations les plus amicales.

Marcel Guillaume,
Président de la Régionale de Namur et animateur d'AG

Les Amis de la Terre-ASBL

Rue Nanon, 98

5000 Namur

contact@amisdelaterre.be

www.amisdelaterre.be

T : 081/ 39 06 39 F : 081/39 06 38